

Pour un accès facilité au joyau du Jura

Durant cet été, des milliers de touristes ont pu profiter des beautés du paysage et du patrimoine jurassien. La canicule et le beau temps ont certainement contribué à augmenter les activités touristiques à l'extérieur.

Un des points d'attraction majeurs sur le territoire jurassien est sans doute l'étang de La Gruère. Ce site d'importance nationale, parfaitement entretenu pour une promenade à pied, n'est malheureusement pas accessible pour les personnes à mobilité réduite. En particulier pour les personnes en chaise roulante : les barrières et le passage sur la tourbière rendent impossible l'accès au plan d'eau et à son magnifique paysage.

Au vu du peu d'obstacles qui empêchent l'accès, il est important de réfléchir à des solutions pour augmenter l'accessibilité de ce site.

Dès lors, nous demandons au Gouvernement :

1. d'identifier les solutions d'accès aux fauteuils roulants à l'étang de La Gruère;
2. de chiffrer les investissements nécessaires à ces solutions;

Ceci afin de donner au Parlement la possibilité d'évaluer l'opportunité d'un investissement sur le site.

Delémont le 26 septembre 2018

Pour le Groupe UDC

Le responsable

Immin Rais

E. Kocis



A collection of approximately 15 handwritten signatures in blue ink, arranged in a loose grid. The signatures vary in style and legibility, representing the members of the UDC group.